



LA PERSONNE DE CONFIANCE

C'EST QUOI ?

Une personne de confiance qui m'**aide à exprimer** ce que je souhaite pour ma santé.



POURQUOI FAIRE ?

Ma personne de confiance peut m'accompagner chez le médecin, pour **m'aider à le comprendre ou lui dire ce que je veux.**

Ma personne de confiance peut m'aider à **écrire mes directives anticipées.**



Dans le cas où je ne peux plus m'exprimer, ma personne de confiance les donnera au médecin et lui dira ce que je souhaite.



COMMENT CHOISIR ?

Pour choisir ma personne de confiance, je dois avoir plus de **18 ans**. Elle aussi.

Cette personne **doit accepter ce rôle.**





J'ECRIS QUOI ?

✓ la date

- mon nom
- mon prénom
- date de naissance
- lieu de naissance

Ma personne de confiance

- son nom
- son prénom
- date de naissance
- lieu de naissance

Je remplis un papier
avec ces éléments :

Ma personne de
confiance et moi,
devons signer le papier.



Si je ne peux pas écrire, je peux demander
à une personne d'écrire pour moi devant
deux autres personnes



COMMUNIQUER :

Il faut que **je dise** à mon médecin, à ma
famille, que **j'ai choisi une personne de**
confiance.

JE CONSERVE CE PAPIER :

Je conserve ce papier dans mes papiers
médicaux, dans "Mon Espace Santé".



QUAND ?

Je peux choisir ma personne de confiance
MEME si je suis en bonne santé, pour
anticiper l'avenir.

Je peux garder ou changer ma personne de
confiance quand je veux.